

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2021

POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CERTIFICATION DE CYBERSÉCURITÉ DES
PLATEFORMES NUMÉRIQUES DESTINÉE AU GRAND PUBLIC - (N° 4700)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Latombe, M. Naegelen, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, Mme Benin, M. Berta, M. Blanchet, M. Bolo, M. Bourlanges, Mme Brocard, M. Bru, M. Corceiro, Mme Crouzet, M. Cubertafon, Mme Yolaine de Courson, Mme de Vaucouleurs, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Florennes, Mme Fontenel-Personne, M. Fuchs, M. Garcia, Mme Gatel, M. Geismar, Mme Goulet, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, M. Jerretie, M. Joncour, Mme Josso, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laquila, Mme Lasserre, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Mignola, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Pupponi, M. Ramos, Mme Thillaye, Mme Tuffnell, M. Turquois, Mme Vichnievsky, M. Philippe Vigier et M. Wasserman

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« sécurisation »

insérer les mots :

« et la localisation »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose que la localisation des données hébergées fasse partie intégrante du diagnostic de cybersécurité des fournisseurs de services de communication au public en ligne. En effet, au-delà de la sécurisation des données, il paraît essentiel que les consommateurs puissent savoir où leurs données sont hébergées lorsqu'ils se connectent à une plateforme.

En témoigne la récente invalidation du Privacy Shield au mois de juillet dernier par la Cour de Justice de l'Union Européenne, les transferts de données personnelles hors de l'Espace Économique

Européen ne peuvent être effectués que si des garanties appropriées sont mises en place, et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et de voies de droit effectives.

Aussi, cette proposition de loi témoigne de sa volonté de faire du cyber-score un outil au service de notre souveraineté numérique. L'amendement que nous proposons va dans ce sens.